

COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026

L'an 2026, le 9 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 4 mars 2026, s'est légalement réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hubert JOLLIET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Étaient présents : Hubert JOLLIET, Marc SEVIN, Nadine JOVENIAUX, Catherine LEGRAND, Christophe BAZILLE, Claude GAGNEPAIN, Marie-Noëlle DEFORGES, Brigitte BLAIN, Jean-Marc RIQUET, Emmanuelle TICOT, Didier HOARAU, Yoann ROBIN, Augustin-Marie CAUCHOIS, Lucille DUVALLET, Jean-Luc CHARRON, Dominique LORCET, Béatrice PRÉVOST, Christine MONTIGNY, Denis HÉNAULT

Pouvoirs : 2

Approbation du dernier procès-verbal :

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 novembre 2025.

2026-001 – Vote du Compte Financier Unique 2025 – Budget principal

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	3 220 493,87 €	6 307 656,04 €	9 528 149,91 €
	Recettes réalisées	965 213,09 €	2 887 845,14 €	3 853 058,23 €
	Restes à réaliser	538 591,83 €	0,00 €	538 591,83 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	3 220 493,87 €	6 307 656,04 €	9 528 149,91 €
	Dépenses réalisées	1 068 827,06 €	2 388 922,50 €	3 457 749,56 €
	Restes à réaliser	316 815,68 €	0,00 €	316 815,68 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-103 613,97 €	498 922,64 €	395 308,67 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-) D001	-453 463,72 €	4 067 180,04 €	3 613 716,32 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-) D001 ou R001	-557 077,69 €	4 566 102,68 €	4 009 024,99 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	221 776,15 €	0,00 €	221 776,15 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit R1068	-335 301,54 €	4 566 102,68 €	4 230 801,14 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le CFU 2025 – Budget principal ; **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026-002 – Vote du Compte Financier Unique 2025 – Budget Ateliers relais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	50 354,46 €	40 544,40 €	90 898,86 €
	Recettes réalisées	4 773,72 €	10 692,64 €	15 466,36 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	50 354,46 €	40 544,40 €	90 898,86 €
	Dépenses réalisées	0,00 €	4 775,24 €	4 775,24 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	4 773,72 €	5 917,40 €	10 691,12 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	45 354,46 €	18 344,40 €	63 698,86 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	50 128,18 €	24 261,80 €	74 389,98 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent R001/ R002	50 128,18 €	24 261,80 €	74 389,98 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le CFU 2025 – Budget Ateliers relais ; **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026-003 – Affectation des résultats – Budget principal

INVESTISSEMENT	
D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	557 077.69 €
R1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés (557 077.69–221 776.15)	335 301.54 €
FONCTIONNEMENT	
R002 – Résultat de fonctionnement reporté	4 230 801.14 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **vote** la reprise des résultats de l'exercice 2025 ; **décide** de l'affecter à l'exercice 2026 dans le budget de la commune.

2026-004 – Affectation des résultats – Budget des ateliers relais

INVESTISSEMENT	
R001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	50 128.18 €
FONCTIONNEMENT	
R002 – Résultat de fonctionnement reporté	24 261.80 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **vote** la reprise des résultats de l'exercice 2025 ; **décide** de l'affecter à l'exercice 2026 dans le budget des ateliers relais.

2026-005 – Vote des crédits scolaires pour l'année 2026

	<u>Nombre d'enfants</u>	<u>Montant alloué</u>
<u>École maternelle</u>	74	4 292.00 €
<u>École élémentaire</u>	155	8 990.00 €
TOTAL		13 282.00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal **décide** d'allouer aux classes élémentaires et maternelles, ainsi qu'à la classe Ulis de l'école publique de Chevilly, au titre de l'année 2026, un crédit de 58 € par élève, pour les fournitures scolaires et le renouvellement des manuels scolaires ; **dit** que cette somme sera affectée à l'article 6067 du Budget Primitif 2026 de la commune

2026-006 – Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026

A la majorité (18 voix pour – 3 abstentions : Jean-Marc Riquet - Didier Hoarau – Denis Hénault), le Conseil Municipal **décide** l'attribution des subventions aux associations, comme précisé dans le tableau en annexe, au compte 65748 du Budget Primitif 2026 de la Commune.

2026-007 – Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal **fixe** les taux communaux pour l'année 2026 comme suit, et **charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, et de transmettre l'état 1259 complété à la DDFIP :

Taux foncier bâti (TFB)	40,27 %
Taux foncier non bâti (TFNB)	41,94 %
Taux taxe d'habitation (TH)	18,27 %

2026-008 – Vote du Budget Primitif 2026 – Budget principal

A l'unanimité, le Conseil Municipal **adopte** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026, s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 6 438 731.30 € en section de fonctionnement, et à 3 310 560.10 € en section d'investissement, selon le détail par chapitres suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	2 335 347.53 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 400 000.00 €
014	Atténuation de produits	68 765.00 €
65	Autres charges de gestion courante	216 125.00 €
66	Charges financières	21 208.04 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
68	Dotations amortissements / provisions	11 619.00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 383 666.73 €
TOTAL		6 438 731.30 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
013	Atténuation de charges	10 000.00 €
70	Produits des services	141 772.79 €
73	Impôts et taxes	457 187.00 €
731	Fiscalité locale	1 095 700.00 €
74	Dotations, subventions et participations	429 970.37 €
75	Autres produits de gestion courante	70 050.00 €
77	Produits exceptionnels	450.00 €
78	Reprises sur dépréciations et provisions	2 800.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 230 801.14 €
TOTAL		6 438 731.30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	93 222.01 €
20	Immobilisations incorporelles	150 323.60 €
204	Subventions d'équipements versées	20 698.72 €
21	Immobilisations corporelles	1 894 069.28 €
23	Immobilisations en cours	552 308.80 €
27	Autres immobilisations financières	42 860.00 €
001	Solde d'exécution reporté	557 077.69 €
TOTAL		3 310 560.10 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
10	Fonds divers et réserves	502 475.37 €
13	Subventions d'équipement	424 418.00 €
021	Virement de section de fonctionnement	2 383 666.73 €
TOTAL		3 310 560.10 €

2026-009 – Vote du Budget Primitif 2026 – Budget Ateliers relais

A l'unanimité, le Conseil Municipal **adopte** le budget primitif des ateliers relais pour l'exercice 2026, s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 29 598.40 € en section de fonctionnement, et à 54 901.90 € en section d'investissement, selon le détail par chapitres suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	3 752.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 600.00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 124.68 €
68	Dotations amortissements / provisions	2 348.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert	4 773.72 €
TOTAL		29 598.40 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
70	Produits des services	0.00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 336.60 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	24 261.80 €
TOTAL		29 598.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitres	Libellés	Montant
21	Immobilisations corporelles	54 901.90 €
TOTAL		54 901.90 €

Recettes

Chapitres	Libellés	Montant
001	Solde d'exécution reporté	50 128.18 €
040	Opérations d'ordre de transfert	4 773.72 €
TOTAL		54 901.90 €

2026-010 – Clôture de la régie de recettes de l'Etat pour percevoir les amendes forfaitaires de la police de circulation et le produit des consignations

A l'unanimité, le Conseil Municipal **clôture** la régie de recettes de l'Etat instituée auprès de la police municipale ; **autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la clôture de cette régie.

2026-011 – Remise exceptionnelle suite à une location de la salle des Chapelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à opérer une réduction de 50 euros sur le tarif de location de la salle des Chapelles, pour la location du week-end du 7 février 2026.

2026-012 – Création de postes à temps non complet et modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Municipal **crée** : - un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 31,50/35ème / - un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe à 32/35ème / - un poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère classe à 31,5/35ème ; **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal ; **charge** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; **modifie**, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Catégorie	Effectif temps complet	Effectif temps non complet ou partiel	Pourvu
Filière Administrative				6
Attaché Principal	A	1		
Attaché	A	1		1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1		1
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1		
Rédacteur	B	2		1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2		2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2		
Adjoint administratif	C	1		1
Filière Technique				18
Technicien Principal de 2ème classe	B	1		
Technicien	B	1		
Agent de maîtrise principal	C	1		1
Agent de maîtrise principal	C	1		1
Agent de maîtrise	C	3		
Agent de maîtrise	C	1	1 (31,5/35ème)	1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	1		1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	1		1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C		1 (31,5/35ème)	
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1	1 (31,5/35ème)	1
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1	1 (31,5/35ème)	1
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1		
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1		1
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1		1
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1	1 (31,5/35ème)	1
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1		
Adjoint Technique principal 2ème classe	C		1 (32/35ème)	
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1		
Adjoint Technique principal 2ème classe	C	1		
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique	C	1	1 (31,50/35ème)	
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique	C	1	1 (31,50/35ème)	
Adjoint Technique	C	1	1 (31,50/35ème)	
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique	C	1		1
Adjoint Technique	C	1	1 (31,50/35ème)	1
Adjoint Technique	C	1	1 (31,50/35ème)	
Adjoint Technique	C		1 (32,00/35ème)	1
Adjoint Technique	C	1		
Adjoint Technique	C	1		
Adjoint Technique	C	1		
Filière Médico-Sociale				1
ATSEM Principal 1ère classe	C		1 (31,50/35ème)	
ATSEM Principal 2ème classe	C		1 (31,50/35ème)	
ATSEM Principal 2ème classe	C	1	1 (31,50/35ème)	1
Filière Animation				1
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1	1 (7,25/20ème)	1
Filière Police Municipale				1
Brigadier-chef principal de Police Municipale	C	1		1
				27

2026-013 – Abandon du projet de résorption de la friche Algeco et du portage foncier entre l'EPFLI Cœur de France et la commune de Chevilly

A l'unanimité, le Conseil Municipal **abandonne** le projet de résorption de la friche Algeco, situé rue de la Bonne Dame, en vue de créer un lotissement ; **donne** son accord, dans ce cadre, pour mettre fin au mandat de l'EPFLI ; **prend acte** du forfait « abandon » de 400,00 € HT en sus de tous les frais engagés par l'EPFLI pour le compte de la commune.

Fait à Chevilly, le 10 mars 2026

La Secrétaire de séance,
Nadine JOVENIAUX

Le Maire,
Hubert JOLLIET



ANNEXE

Délibération n° 2026-006

Associations	Montants attribués en 2026
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Football Club Artenay Chevilly	4 400 €
Hand-ball	2 450 €
Tennis	1 000 €
Basket	1 000 €
Badminton Artenay	100 €
Association sportive collège Artenay	480 €
Pétanque	650 €
JCRA (Judo Club Région Artenay)	1 800 €
	11 880 €
ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES	
Bouge avec ton école	750 €
Coopérative scolaire élémentaire	3 600 €
Coopérative scolaire maternelle	3 500 €
USEP - école élémentaire	380 €
FSE Collège Artenay	300 €
PEP 45 (2 élèves)	130 €
MFR du Pithiverais (1 élève)	65 €
Chambre des Métiers d'Art (1 élève)	65 €
MFR Sorigny (1 élève)	65 €
	8 855 €
ASSOCIATIONS LOISIRS ET CADRE DE VIE	
Détente et Loisirs	7 500 €
Blés d'or	3 500 €
Chevilly en fêtes	2 000 €
Chevilly histoire	1 800 €
Les Saltimbanques Chevillois	150 €
Les Chapel's Angels	700 €
Amitié Chevilloise	150 €
Le Souvenir Français	250 €
	16 050 €
ASSOCIATIONS ACTION SOCIALE	
Amicale des sapeurs-pompiers	200 €
Amicale du personnel communal	5 500 €
Banque alimentaire	1 300 €
Bibliothèque sonore	60 €
FNACA de CHEVILLY	130 €
Restos du cœur	150 €
Cligue des sapeurs-pompiers	2 000 €
Trisomie 21 Loiret	150 €
	9 490 €
	46 275 €